

**MINISTRERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION**

**PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION
DEFINITIVE AU TEST PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE
D'AGENT D'ADMINISTRATION**

L'An Deux Mille Dix-neuf et le vingt trois du mois de décembre (23/12/2019), s'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou Sous-direction des personnels et de la formation, la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission définitive au concours sur épreuve pour l'accès au grade **d'agent d'administration** et ce, conformément aux dispositions de la décision n° 603 du 24/07/2019. Nombre de postes ouverts : 04

Étaient présents les membres suivants :

Monsieur DAOUDI Smail	Recteur (Président)
Monsieur SELLAH Kamel	Directeur du centre d'examen (membre)
Madame AIBOUD Farida	Correcteur (membre)
Mademoiselle KHEMIS Zehira	Correcteur (membre)

Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision N° 603 du 24/07/2019, de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, portant ouverture d'un concours sur épreuve pour l'accès au grade **d'agent d'administration** sus cité et suite à :

1° - L'examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées sur les relevés de notes établis par le centre d'examen (**institut national spécialisé de formation professionnelle de Tizi-Ouzou**).

2° - La confirmation du nombre de postes budgétaires ouverts au titre du test professionnel en question (**04 postes ouverts**).

3° - La vérification de l'ensemble des conditions statutaires.

Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à **10/20** sans note éliminatoire.

- Liste d'admission définitive par ordre de mérite :

01	BOUKHALFA	Kahina	14,50
02	BENOUARETS	Abdenor	14,00
03	CHEBLI	Saida	13,83
04	CHERBI	Mohand Ouachour	13,75

- Liste d'attente par ordre de mérite :

01	BOUCHERIGUENE	Karima	13,67	} Ancienneté de diplôme (1993/1994)
02	SEMAHI	Khelidja	13,67	
03	BOUACEM	Zohra	13,50	} Ancienneté de diplôme (2012/2013)
04	GUETTARI	Samia	13,33	

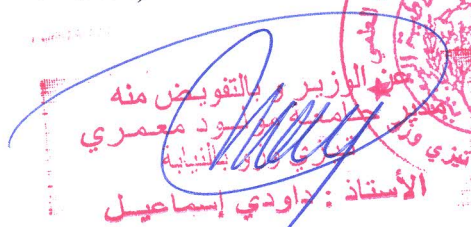
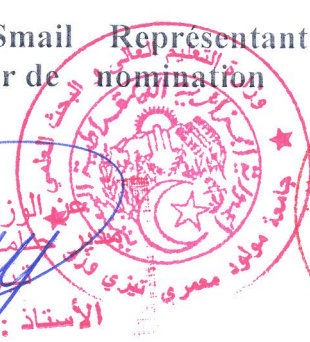
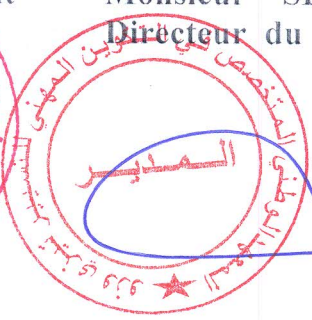
L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Signature des membres du jury

Monsieur DAOUDI Smail
l'autorité ayant pouvoir de
(Président)

Représentant
nomination

Monsieur SELLAH Kamel
Directeur du centre d'examen (membre)


Madame AIBOUD Farida
Correcteur (membre)



Mademoiselle KHEMIS Zehira
Correcteur (membre)



De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.